VIENT DE PARAÎTRE, dans la collection *Études et Résultats, n° 952, février 2016*

Assurance complémentaire santé : les contrats collectifs gagnent du terrain

Alexis Montaut

En 2014, 33,9 milliards d'euros de cotisations ont été collectés sur le marché de l'assurance complémentaire santé en France. La santé représente une part croissante du marché de l'assurance avec 15 % de l'activité totale d'assurance en 2014, contre 13 % en 2009.

Les mutuelles restent prédominantes, même si elles perdent des parts de marché au profit des sociétés d'assurances. Les contrats collectifs, qui couvrent des salariés d'entreprise ou de branches professionnelles, gagnent du terrain sur les contrats individuels : ils représentent 43 % du marché en 2014 contre 41 % en 2009.

En 2014, 80 % des cotisations de complémentaire santé sont reversées sous forme de prestations. Toutefois, le retour sur cotisations diminue depuis quelques années, notamment pour les contrats individuels (75 % des cotisations reversées en 2014, contre 78 % en 2009).

Chaque année depuis 2009, le marché de la complémentaire santé dégage de légers excédents, en général inférieurs à 1 % des cotisations collectées. Ces bénéfices sont moindres que ceux réalisés sur l'ensemble du marché de l'assurance (3 % des cotisations collectées en moyenne).

- **Lire aussiÂÂ le rapport :**

« La situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé -Rapport 2015 », Recueils, ouvrages et rapports, Drees, février 2016